

# Table-ronde sur le renforcement de la mise en œuvre du Statut de Rome et de la lutte contre l'impunité au Niger

(Niamey, Niger ; 27 octobre 2017)

Heure	Vendredi 27 octobre
9h30 11h00	<p><b><u>Session 1 : La mise en œuvre en droit nigérien des dispositions substantielles du Statut de Rome</u></b></p> <p><i>Introduction et modération par M. Oumarou Zazi, Chef de Division des Affaires pénales à la Direction des Affaires pénales et des grâces au Ministère de la Justice de la République du Niger, et Mlle Marion Chahuneau, Chargée de programme à l’Action mondiale des parlementaires (PGA)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>La définition des crimes de génocide, crimes contre l’humanité et crimes de guerre et des modes de responsabilité dans le Statut de Rome</u>, <b>Me Francis Dako</b>, Avocat au Barreau du Bénin, Ancien Coordinateur Afrique de la Coalition pour la Cour pénale internationale</li> <li>- <u>Etude comparative des dispositions du Code pénal nigérien</u>, <b>Dr. Yahaya Mahamane</b>, Enseignant chercheur à l’Université Abdou Moumouni de Niamey, et <b>Dr. Sani Kabir</b>, Enseignant chercheur à l’Université Abdou Moumouni de Niamey</li> </ul> <p><i>Questions des participants et discussion sur l’harmonisation du Code pénal nigérien</i></p>
11h00	<b>PAUSE CAFÉ</b>
11h30 12h30	<p><b><u>Session 2 : La création d’un cadre légal pour la coopération du Niger avec la Cour pénale internationale</u></b></p> <p><i>Introduction et modération par M. Oumarou Zazi et Mlle Marion Chahuneau</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Les différentes obligations en matière de coopération découlant du Statut de Rome</u>, <b>Mme Andrea Furger</b>, Conseiller en coopération internationale au Bureau du Procureur de la Cour pénale internationale, et <b>Mme Jasmine Toumaj</b>, Fonctionnaire adjoint chargé des relations extérieures et de la coopération au Greffe de la Cour pénale internationale</li> <li>- <u>Aperçu de différents cadres juridiques nationaux en matière de coopération judiciaire avec la Cour pénale internationale</u>, <b>Mlle Marion Chahuneau et Me Francis Dako</b></li> </ul> <p><i>Questions des participants et discussion sur l’harmonisation du Code de procédure pénal nigérien</i></p>
12h30 13h00	<p><b><u>Session plénière : Conclusion des travaux et adoption d’un plan d’action pour la mise en œuvre pleine et effective du Statut de Rome au Niger</u></b></p> <p><i>Discussion du Plan d’action avec les participants</i></p>
12h30 14h30	<b>PAUSE DÉJEUNER</b>



Parliamentarians for Global Action  
 Parlamentarios para la Acción Global  
 Action Mondiale des Parlementaires  
 برلمانيون من أجل التحرك العالمي

Cette table-ronde est organisée par l’Action mondiale des parlementaires en marge du Symposium régional de haut-niveau sur la coopération et la complémentarité entre les Etats et la Cour pénale internationale, organisé par la Cour pénale internationale.